

RAPPORT D'ACTIVITE 2013 CENTRALE D'ACHAT UCANSS



Sommaire

INTRODUCTION	3
1. Fonctionnement et activités de la centrale d'achat	4
1.1 Les marchés mutualisés	5
<i>1.1.1 Description du service</i>	5
<i>1.1.2 La dynamisation du chiffre d'affaires des marchés mutualisés</i>	5
1.2 Les marchés d'imprimés	7
<i>1.2.1 Description du service</i>	7
<i>1.2.2 La stabilisation du chiffre d'affaires du service des imprimés</i>	8
<i>1.3.1 Suivi de la convention</i>	8
<i>1.3.2 La consolidation du chiffre d'affaires de la convention UCANSS/UGAP</i>	9
2. Acquisition d'un nouveau logiciel de gestion commerciale : GESCO	10
2.1 Objet du projet	10
2.2 Finalités du projet	11
3. PERSPECTIVES 2014	11

Introduction

Définition

La Centrale d'achat des organismes de sécurité sociale est hébergée au sein de l'Union des Caisses nationales de Sécurité sociale (UCANSS). Elle constitue un outil d'efficience au service des organismes, et constitue un opérateur d'achat au niveau national lorsque celui-ci est jugé pertinent.

Elle se déploie selon trois domaines d'activités distincts que sont les marchés mutualisés, les marchés d'imprimés et la Convention UCANSS/UGAP.

Motifs d'action de la centrale d'achat

Réaliser des économies de dépenses de fonctionnement

Il convient de rappeler que les achats sécurité sociale représentent 1,2 Milliard d'euros par an soit près de 15% des dépenses de fonctionnement des organismes de sécurité sociale. A ce titre, la rationalisation de l'achat public revêt une importance non négligeable dans la perspective plus générale de réduction des dépenses de fonctionnement imposée par les conventions d'objectifs et de gestion à chacune des branches.

Les économies réalisées sont de deux natures différentes. Il existe d'une part des économies indirectes et d'autre part des économies directes. Concernant les économies indirectes, une étude a permis de démontrer que lorsque l'on mutualise une procédure d'achat, l'UCANSS fait économiser à chaque organisme qui n'a plus à passer la procédure en interne 5 000 euros par marché. Concernant les économies d'échelle qui consistent en l'octroi d'une remise substantielle du fait de la commande massive, on estime qu'elle est comprise entre 10 et 40% selon les achats. En effet, si les marges d'économies s'avèrent plus fiables dans certains domaines du fait d'une réglementation contraignante (marché d'intérim par exemple), d'autres domaines se prêtent en revanche davantage à des remises fortes (titres restaurants ou machines à affranchir par exemple).

En sus des économies directes générées par la commande groupée, il ne faut pas perdre de vue que l'achat mutualisé possède des externalités positives en matière de ressources humaines. Les gains de temps générés permettent aux organismes de redéployer leur activité vers d'autres fonctions support.

Renouveler le mode de fonctionnement et de gouvernance des achats

La contribution de la politique d'achat à l'efficience globale de l'institution se traduit par la recherche du meilleur niveau d'achat possible (local, régional, par branche ou au niveau interbranche) au regard d'éléments économiques et du service offert aux organismes, sans perdre de vue l'accès des PME à la commande publique.

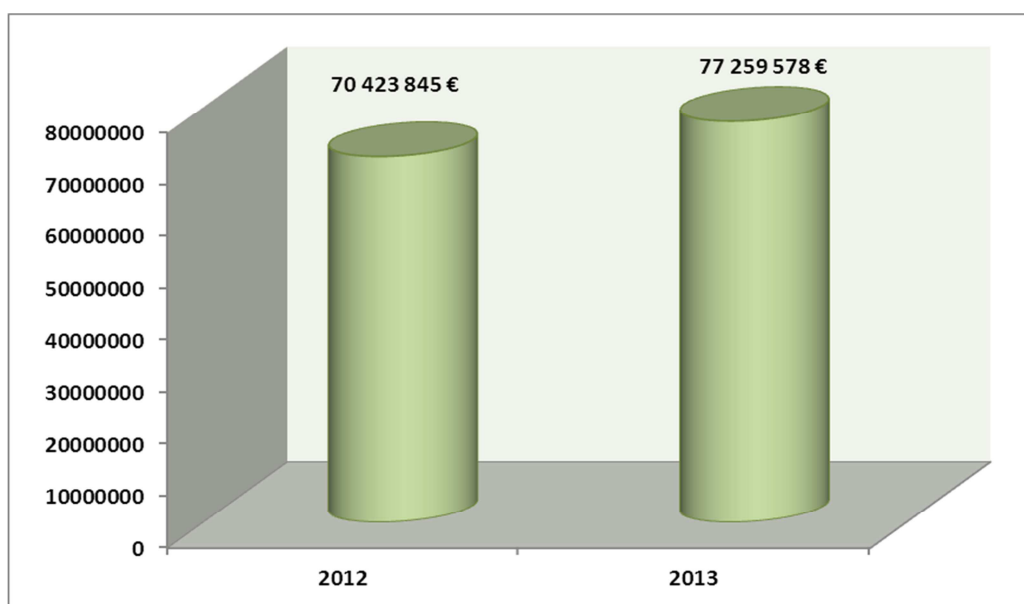
La politique d'achat ne saurait par ailleurs se limiter à l'acte opérationnel d'achat et poursuivra ses actions de diffusion de bonnes pratiques et de professionnalisation de l'acheteur. Ces mutualisations des achats permettent en outre de rationaliser la répartition des compétences entre les différents échelons décisionnels et permettent au niveau national de créer une véritable dynamique inter branche et inter régime collaborative. A ce titre, les achats constituent un domaine pionnier en matière de réflexion et d'action transversales des fonctions supports dans le but de développer une culture service public Sécurité sociale commune.

A ce titre, la politique achat fait l'objet d'une validation en Comité exécutif. De façon opérationnelle, le CTP Achat qui se réunit quant à lui tous les deux mois a pour mission de faire le point sur l'avancée des différents groupes de travail chargés de la passation des différents marchés.

1. Fonctionnement et activités de la centrale d'achats

La centrale d'achats de l'UCANSS se décompose en trois activités que sont la passation de marchés mutualisés (1), la commande et la refacturation d'imprimés assurance maladie notamment (2) et le suivi de l'exécution d'une Convention avec l'UGAP (3).

Evolution du chiffre d'affaires de la centrale d'achats



1.1 Les marchés mutualisés

1.1.1 Description du service

Le service des marchés mutualisés comprend deux acheteurs.

1.1.2 La dynamisation du chiffre d'affaires des marchés mutualisés

Chiffre d'affaire centrale d'achat

Marchés	Chiffre d'affaires	Durée du marché	Etat de déploiement	Economies		
				Economies indirectes (de gestion)	Economies directes (d'échelle)	Total
Achat grand compte	819 400,00 €	2 ans	15 CRFP et 4 caisses nationales du régime général		286 790,00 €	286 790,00 €
LIO	2 962 929,00 €	4 ans			888 878,70 €	888 878,70 €
SAM	293 000,00 €	1 an	586 collaborateurs	Pas d'antériorité		
Bilan Carbone/GES	560 000,00 €	1 an	70 OSS	30 000,00 €	70 687,00 €	100 687,00 €
Diagnostic accessibilité	400 000,00 €	18 mois	155 OSS avec 845 sites concernés	25 000,00 €	112 000,00 €	137 000,00 €
Fournitures de bureau	130 000,00 €	4 ans	229 OSS	21 666,00 €	31 200,00 €	52 866,00 €
Titres restaurants	- €	4 ans	207 OSS	- €	- €	- €
Total	5 165 329,00 €					1 466 221,70 €

Taux de couverture

Marché	Montant estimatif	Durée du marché		Nombre d'organismes prévus à l'accord cadre	Nombre d'organismes du Régime général et régime autonomes	Taux de couverture des organismes prévus à l'accord cadre par rapport aux organismes du RG + RSI + MSA	Nombre d'organismes adhérents à l'accord cadre	Taux de couverture des organismes adhérents par rapport aux organismes prévus à l'accord cadre	Taux de couverture des organismes adhérents par rapport aux organismes du RG + RSI + MSA
		Début	Fin						
Bilan Carbone/GES	560 000 €	23/08/2012	22/08/2013	70	487	14,4	70	100	14,4
		12 mois							
Diagnostic accessibilité	400 000 €	12/12/2012	11/06/2014	115	487	23,6	115	100	23,6
		18 mois							
Fournitures de Bureau	25 000 000 €	16/09/2013	15/09/2017	229	487	47	104	45,4	21
		4 ans							
Titres restaurants	400 000 €	04/10/2013	03/10/2017	207	487	42,5	133	64,3	27
		4 ans							

Concernant les 2 procédures majeures attribuées en 2013 (fournitures de bureau et titres restaurants), on constate une rapide montée en charge de la part des organismes puisque 45 et 64% d'entre eux ont conclu leur marché subséquent. De plus, on remarque que les nouvelles procédures attribuées en 2013 possèdent une étendue plus importante que les procédures précédentes. En effet, si les marchés tels que bilan carbone ou diagnostic accessibilité rassemblent respectivement 14,4 et 23,6% (soit 70 et 115 organismes), les marchés fournitures de bureau et titres restaurants intègrent au sein de l'accord-cadre 47 et 42,5% des organismes du régime général et du régime autonome.

Le taux de remise obtenu est de 28% en moyenne.

1.2 Les marchés d'imprimés

1.2.1 Description du service

Le service des imprimés se décompose en deux pôles respectivement chargés de l'achat et de la revente des imprimés. Chacun d'entre eux comprend 3 collaborateurs.

Ce service comprend en 2013, 329 caisses clientes.

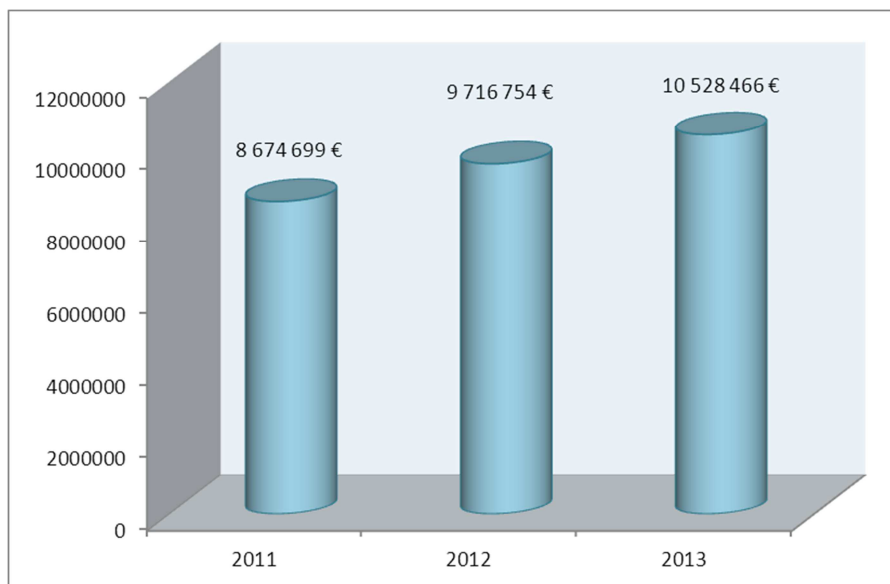
Branches et régimes	Nombre d'organismes
CPAM	101
CAF	100
MSA	35
RSI	29
URSSAF	20
CARSAT	14
CGSS	4
UGECAM	9
DRSM	17
Total	329

Ces imprimés sont essentiellement des feuilles de remboursement assurance maladie concernant les grands risques sociaux donnant lieu à une prise en charge par les CPAM tels que l'arrêt maladie, l'accident du travail, les feuilles de pharmacie et ou de professionnels de santé. Il convient de distinguer les imprimés stockables commandés par les organismes auprès de l'UCANSS et qui sont conservés par les CPAM avant leur utilisation par les assurés des imprimés dits pré identifiés ou non stockables qui sont quant à eux directement commandés par les organismes auprès des fournisseurs. Les imprimés stockables sont destinés principalement aux assurés et sont donc anonymes ce qui justifie leur stockage en amont par les organismes à la différence des pré identifiés qui comportent la mention des professionnels de santé et sont commandés au fil de l'eau par les professionnels via les CPAM.

Les imprimés stockables représentent 80% du volume matériel et financier des imprimés et qu'il existe d'autres organismes tels que les MSA et les CAF commandant des imprimés à la centrale d'achat de l'UCANSS.

1.2.2 La stabilisation du chiffre d'affaires du service des imprimés

Evolution du chiffre d'affaires des imprimés



Concernant le chiffre d'affaires du service des imprimés, on constate également une hausse puisque celui-ci passe de 9,7 à 10,5 millions d'euros. Cette hausse doit en réalité être nuancée par le remplacement du logiciel de gestion commercial qui a induit en amont un nombre important d'ordres de fabrication afin de permettre aux organismes d'être en autonomie durant près de 4 mois. En réalité, le chiffre d'affaire des imprimés est en voie de stabilisation comme cela a pu être observé depuis plusieurs années.

1.3 La convention UCANSS/UGAP

1.3.1 Suivi de la convention

L'UCANSS a signé en 2011 une Convention avec l'UGAP lui permettant d'obtenir une remise particulière du fait du chiffre d'affaire développé avec les organismes de sécurité sociale. Ainsi, le taux de remise de l'UGAP est de 4,8 % ce qui constitue les conditions les plus favorables possibles dès lors que le volume d'achat est supérieur à 30 millions d'euros annuels hors taxe.

Le recours à l'UGAP permet aux organismes de satisfaire aux exigences de mise en concurrence des prestataires tout en s'exonérant de la passation de la procédure. En effet, celle-ci est réalisée en amont par le groupement d'achats publics.

1.3.2 La consolidation du chiffre d'affaires de la convention UCANSS/UGAP

Taux de remises consenties

Segments d'achats	Remise globale	Remise pour commande en ligne
Informatique	3,25%	0,50%
Médical	0%	0,50%
Services	5,50%	0,50%
Mobilier	8%	0,50%
Véhicules	4%	0,50%
Moyenne	4,15%	0,50%

Statistiques générales

Segments d'achats	Chiffre d'affaires	Economies
Informatique	42 338 191,25 €	1 587 682,17 €
Médical	389 651,19 €	1 948,26 €
Services	8 009 029,74 €	480 541,78 €
Mobilier	5 773 114,29 €	490 714,71 €
Véhicules	5 055 796,55 €	227 510,84 €
Total	61 565 783,02 €	2 788 397,77 €

Statistiques par branche

	Informatique		Médical		Mobilier		Véhicules		Services		Total	
	CA	Economies	CA	Economies	CA	Economies	CA	Economies	CA	Economies	CA	Economies
Maladie	17 114 010,10 €	641 775,38 €	279 256,37 €	1 396,28 €	2 367 702,37 €	201 254,70 €	396 158,42 €	17 827,13 €	1 184 610,69 €	71 076,64 €	21 341 737,95 €	933 330,13 €
Famille	10 200 902,12 €	382 533,83 €	14 256,95 €	71,28 €	1 212 474,26 €	103 060,31 €	1 182 727,88 €	53 222,75 €	2 554 501,55 €	153 270,09 €	15 164 862,76 €	692 158,27 €
Viellissement	5 100 588,85 €	191 272,08 €	26 633,36 €	133,17 €	1 338 176,93 €	113 745,04 €	242 374,84 €	10 906,87 €	2 402 676,73 €	144 160,60 €	9 110 450,71 €	460 217,76 €
Recouvrement	444 285,74 €	16 660,72 €	6 836,18 €	34,18 €	403 298,06 €	34 280,34 €	2 576 430,94 €	115 939,39 €	1 145 489,01 €	68 729,34 €	4 576 339,93 €	235 643,96 €
RSI	8 655 072,81 €	324 565,23 €	5 046,26 €	25,23 €	222 137,37 €	18 881,68 €	164 856,36 €	7 418,54 €	370 246,61 €	22 214,80 €	9 417 359,41 €	373 105,47 €
MSA	82 659,57 €	3 099,73 €	57 344,30 €	286,72 €	58 733,58 €	4 992,35 €	462 530,89 €	20 813,89 €	145 635,80 €	8 738,15 €	806 904,14 €	37 930,85 €
Autres	740 672,06 €	27 775,20 €	277,77 €	1,39 €	170 591,72 €	14 500,30 €	30 717,22 €	1 382,27 €	205 869,35 €	12 352,16 €	1 148 128,12 €	56 011,32 €
Total	42 338 191,25 €	1 587 682,17 €	389 651,19 €	1 948,26 €	5 773 114,29 €	490 714,71 €	5 055 796,55 €	227 510,84 €	8 009 029,74 €	480 541,78 €	61 565 783,02 €	2 788 397,77 €

Si l'on analyse le chiffre d'affaires de la Convention par branche, on constate que l'importance relative de chaque branche est proportionnelle à son poids au sein du régime général. Ainsi, la branche maladie réalise 34,6% du chiffre d'affaires. Quant à la branche famille, elle réalise 24,5% de celui-ci avec plus de 15 millions d'euros d'achats. Quant aux branches vieillesse et recouvrement, elles sont à un taux respectif de 14,8% et de 7,3%. Les régimes autonomes et spéciaux réalisent un chiffre d'affaires de 11,3 millions d'euros (dont 80% réalisé par le RSI), soit 18,4 % du total des achats réalisés à l'UGAP.

Concernant les remises dont jouissent les organismes, on constate que celles-ci sont en moyenne 4,4% avec une variabilité importante selon les segments d'achats d'une part et selon les volumes d'achats d'autre part. Ainsi, si le médical n'occasionne que 0,5% de remise du fait d'un chiffre d'affaires encore limité, l'informatique occasionne 1,5 millions d'économies du fait de commandes massives (42,3 millions) et le mobilier bénéficie quant à lui d'un taux de remise de 8,5% du fait de la profitabilité de l'activité.

2. Acquisition d'un nouveau logiciel de gestion commerciale : GESCO

2.1 Objet du projet

La centrale d'achat de l'UCANSS a souhaité renouveler son logiciel de gestion commerciale Lucas à la fois pour parfaire la sécurité du process et rendre un meilleur service aux organismes clients.

C'est ainsi qu'en 2012 un dialogue compétitif a été lancé afin de mettre en concurrence de façon efficiente les prestataires à mêmes de proposer une solution viable. Après de longs mois de négociation, la société LCS Group a été retenue et le marché a été notifié le 09/09/2013.

2.2 Finalités du projet

Ce projet possède un certain nombre de finalité qu'il convient de détailler.

Tout d'abord, il existe un enjeu commercial fort qui est d'améliorer la qualité des rapports entre l'UCANSS et les organismes dans le cadre des services rendus pour le compte de ces derniers. Des relations existent également entre des opérateurs de sécurité sociale avec les fournisseurs pour la partie facturation. Cette amélioration passe notamment par l'optimisation des outils de reporting et par une meilleure traçabilité des ordonnancements et des paiements reçus et émis par l'UCANSS.

L'amélioration de la relation commerciale va de pair avec la fiabilisation du processus comptable essentielle dans l'optique de la certification des comptes de l'UCANSS au titre de ses services rendus. En effet, la dématérialisation totale du processus de paiement et de refacturation va permettre d'éviter des saisies manuelles souvent à l'origine d'erreurs matérielles pénalisant la fiabilité des remboursements. En outre cette fiabilité se traduit par l'unicité de la base de données et le recouplement automatique entre ce que l'organisme déclare avoir reçu comme imprimés et ce que le fournisseur atteste avoir livré.

2.3 Point d'actualité

Depuis le 17 février 2014, les organismes de sécurité sociale peuvent à nouveau commander des imprimés sur le logiciel de gestion commercial remplacé. Cette bascule s'est opérée dans de bonnes conditions du fait de la qualité de la collaboration entre le prestataire et les services de l'UCANSS.

3. Perspectives 2014

Concernant le service des imprimés, une stabilisation du chiffre d'affaire entre 9 et 10 millions d'euros est attendue. En effet, si le nombre de références d'imprimés diminue, le nombre de client quant à lui augmente ce qui neutralise l'évolution du chiffre d'affaire réalisé au titre de la fabrication et de la revente d'imprimés d'assurance maladie auprès des CPAM CAF et MSA notamment.

Concernant les marchés mutualisés, le Comex a validé en janvier 2014, un programme d'achat mutualisé ambitieux qui laisse présager une forte hausse des volumes et des économies générées. Ce programme prévoit notamment en 2014, la publication des marchés de prestations d'intérim, de fournitures et services périphériques au service postal universel, et les prestations périphériques à la maîtrise d'ouvrage.

L'anticipation de l'ouverture à la concurrence des marchés de l'énergie va par ailleurs amener à conduire le lancement des marchés relatifs la fourniture de gaz et d'électricité